



**Procès-verbal de l'Assemblée
Générale de l'AFÉA
8 Novembre 2017**

0.0 Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h57

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jules Leloup Mayrand
Adoptée à l'unanimité

0.1 Animation et secrétariat

Proposition que Maude Authier-Pigeon fasse l'animation et que Mathieu Vaillancourt fasse le secrétariat.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Alexandre Contant
Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour

Proposition de l'ordre de jour suivant :

0.0 Ouverture de l'assemblée

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Élections au Comité exécutif et instances

2.0 Bonification de l'offre de soutiens psychologique à l'UQAM

3.0 Rectorat de l'UQAM

4.0 Suite à donner à l'assemblée générale référendaire

5.0 Bilan Financier 2016-2017 et prévision 2017-2018

6.0 Campagne BDS (Boycott, désinvestissement et sanction) envers Israël

7.0 Coop les récoltes

8.0 Fermeture

Proposition proposée par Yasmine Kaddouri

Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Proposition privilégiée de lever le point 100 des statuts et règlements de l'AFEA

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Alexandre Contant

(Proposition jugée irrecevable par l'animation)

Appel à la décision de l'animation

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Adoptée à majorité

(Retour à la proposition privilégiée)

Adoptée à majorité (3/4)

(Retour à la principale)

Amendement

Que l'on mette le point "Coop les récoltes" au point 3.0

Proposition proposée par Eden Landry

Appuyée par Wina Forget

Adoptée à l'unanimité

Amendement

Que l'on mette le point "Bilan Financier 2016-2017 et prévision 2017-2018" au point 2.0

Proposition proposée par Alexandre Contant

Appuyée par Jules Leloup Mayrand

Adoptée à l'unanimité

Amendement

Que l'on mette le point "grève des stages" au point 5.0

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Wina Forget

Adoptée à l'unanimité

(Retour à la principale)

Adoptée à majorité

Ordre du jour tel que modifié :

- 0.0 Ouverture de l'assemblée
- 0.1 Animation et secrétariat
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.0 Élections au Comité exécutif et instances
- 2.0 Bilan Financier 2016-2017 et prévision 2017-2018
- 3.0 Coop les récoltes
- 4.0 Bonification de l'offre de soutiens psychologique à l'UQAM
- 5.0 Grève des stages
- 6.0 Rectorat de l'UQAM
- 7.0 Suite à donner à l'assemblée générale référendaire
- 8.0 Campagne BDS (Boycott, désinvestissement et sanction) envers Israël
- 9.0 Fermeture

1.0 Élections au Comité exécutif et instances

1.1 Élections du comité exécutif

Proposition d'élire Dominique Harel au poste de coordination générale

Proposition proposée par Wina Forget

Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée d'ajournement pour une période de 10 minutes avec reprise au J-6170.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Marilyne Auclair

Adoptée à majorité

Proposition de réouverture de l'Assemblée Générale. 14h10

Proposition proposée par Jules Leloup Mayrand

Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'élire Félix Denis au poste de coordination à la vie étudiante

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Jules Leloup Mayrand

Adoptée à majorité

Proposition d'élire Jessica Valérie Picotte au poste de coordination aux affaires internes

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Jules Leloup Mayrand

Adoptée à majorité

Proposition d'élire Marilyne Auclair au poste de secrétariat-général

Proposition proposée par Emilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jordan Diaz
Adoptée à majorité

1.2 Élections sur les instances

Proposition de présenter les postes vacants au sein des instances pour une durée d'environ 5 minutes

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Yasmine Kaddouri
Adoptée à l'unanimité

Proposition d'élire Wina Forget sur le CAFA

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Rose de La Riva
Adoptée à majorité

Proposition d'élire (XX) sur le COMREC

Aucune candidature.

Proposition d'élire (XX) comme substitut sur le CIME

Aucune candidature.

2.0 Bilan Financier 2016-2017 et prévision 2017-2018

Proposition d'une présentation des États-Financiers faite par Yasmine d'une durée de 10 minutes suivie d'une période de question-réponse d'une durée de 10 minutes également.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jules Leloup Mayrand
Adoptée à l'unanimité

Proposition d'adoption des États-Financiers 2016-2017 de l'AFEFA tels que présenté et expliquée en assemblée générale.

Proposition proposée par Valérie Picotte
Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Adoptée à l'unanimité

Proposition d'une présentation des Prévision budgétaires 2017-2018 faite par Yasmine d'une durée de 10 minutes suivie d'une période de question-réponse d'une durée de 10 minutes également.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jordan Diaz
Adoptée à l'unanimité

*Demande de droit de parole d'un non-membre
Adoptée à l'unanimité*

Proposition d'adoption du budget 2017-2018 de l'AFEA tel que diffusé en assemblée générale.

Proposition proposée par Valérie Picotte

Appuyée par Émilie-Claude St-Amour

Amendement :

*CONSIDÉRANT que les cafés des arts et de design sont, en plus d'être un service aux étudiant.e.s de l'AFEA, un lieu de vie, de rencontres, de réunions d'équipes, de travail scolaire, de diffusion des projets étudiants et de bien-être important au sein de l'UQAM,
CONSIDÉRANT que les cafés des arts et de design offrent une alternative alimentaire saine et locale et ce dans un désir d'accessibilité financière pour les étudiant.e.s,
CONSIDÉRANT que les cafés des arts et de design est un projet de l'AFEA pour ses membres et géré par celle et ceux-ci dans un fonctionnement d'autogestion attentif à sa communauté,*

*CONSIDÉRANT que les cafés des arts et de design offrent la possibilité à 11 étudiant.e.s de travailler sur le campus pendant la durée de leur études, dont des étudiant.e.s étranger.e.s n'ayant pas le droit de travailler hors du campus,
CONSIDÉRANT les efforts constants et continuellement renouvelés par l'équipe des cafés des arts et de design pour surmonter leur précarité financière,
CONSIDÉRANT que la dette a été diminuée de moitié au cours de l'année scolaire 2016-2017 grâce au redressement majeur du fonctionnement des cafés,*

QUE soit ajoutée une case budgétaire pour les Cafés des arts et de design dans le budget de l'AFEA afin d'appréhender positivement la contribution financière de l'association étudiante pour son projet plutôt que par l'expression de dettes qui seraient creusées dans son budget par celui-ci,

QUE cette case budgétaire subventionne 13 000\$ par session pour les Cafés des arts et de design afin de payer le manque couvrant le coût de fonctionnement et les salaires estimés par la prévision budgétaire du plan d'affaire des cafés,

QUE l'attribution de cette subvention par l'AFEA ne modifie pas le fonctionnement des cafés et que ceux-ci demeurent en autogestion pour toujours, ou jusqu'à ce que l'équipe des cafés des arts et de design en choisisse autrement,

Que cette nouvelle résolution annule la 4e résolution du 24 novembre 2016.

Proposition proposée par Laurence Beaudoin-Morin

Appuyée par Jules Leloup Mayrand

Sous-amendement:

Modifier le premier libellé comme suit: "QUE soit ajoutée un montant à la case budgétaire pour les Cafés des arts et de design dans le budget de l'AFEA afin d'appréhender positivement la contribution financière de l'association étudiante pour son projet plutôt que par l'expression de dettes qui seraient creusées dans son budget par celui-ci"

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jules Leloup Mayrand
Adoptée à l'unanimité

(Retour à l'amendement)

Sous-amendement:

Modifier le 2e libellé comme suit: "QUE cette case budgétaire subventionne 13 000\$ par session d'activité pour les Cafés des arts et de design afin de payer le manque couvrant le coût de fonctionnement et les salaires estimés par la prévision budgétaire du plan d'affaire des cafés,"

Proposition proposée par Laurence Beaudoin Morin
Appuyée par Rose De LaRiva
Adoptée à l'unanimité

(Retour à l'amendement)

Adoptée à l'unanimité

Amendement :

*Entendu que l'UQAM exige désormais une vérification comptable externe;
Entendu que puisqu'il s'agit d'une première, pour la trésorerie facultaire, l'expert.e comptable n'est pas en mesure de produire d'autre chose qu'un appel au lecteur;
Entendu que l'estimation d'un appel au lecteur est estimée à 3'000\$.*

Que l'on amende les prévisions budgétaires 2017-2018 en ajoutant une case budgétaire dans la section RH.

Proposition proposée par Yasmine Kaddouri
Appuyée par Jules Leloup Mayrand

Sous-amendement:

Ajouter: que l'AFEA engage une firme comptable pour procéder à un avis au lecteur des États-Financier 2016-2017

Proposition proposée par Yasmine Kaddouri
Appuyée par Jordan Diaz
Adoptée à l'unanimité

(Retour à la principale)

Adoptée à l'unanimité

3.0 Coop Les Récoltes

Proposition de présentation par un membre de la Coop les récoltes d'une durée maximale de 10 minutes faite par Michael.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Yasmine Kaddouri
Adoptée à l'unanimité

Considérant que la Coop les Récoltes répond à des besoins exprimés à plusieurs reprises par la communauté étudiante quant à l'importance d'avoir des espaces inclusifs et sécuritaires pour y organiser des événements ;

Considérant que la Coop les Récoltes s'engage à offrir des repas abordables, sains et écologiques pour les étudiant.e.s et résident.e.s du Quartier Latin et qu'une collaboration avec les cafés étudiants est envisagée pour une préparation de repas et de collations pouvant être cuisinés à la coop et revendus dans les cafés étudiants.

Considérant que la Coop les Récoltes est un projet mené par des étudiant.e.s et qu'elle partage plusieurs des valeurs prônées par notre association, telles que la solidarité, l'autogestion et l'écologie ;

Considérant l'engagement de la Coop Les Récoltes à ouvrir des canaux de collaboration et à travailler à une meilleure cohésion entre les communautés du quartier ;

Considérant que les membres de la coopérative peuvent participer à ses assemblées et à ses instances décisionnelles ;

Considérant que la coopérative est à but non lucratif et qu'ainsi tous les excédents seront redistribués pour les projets de la communauté ;

Considérant le nombre déjà important d'appuis et d'adhésions à la coopérative de la part des associations et groupes étudiants de l'UQAM ;

Considérant enfin que le nom légal de la Coop les Récoltes est la Coopérative de solidarité du Quartier Latin et donc que c'est à celle-ci que l'on peut adhérer ;

Considérant qu'une part sociale de 100 \$ est le montant demandé aux membres associatifs au moment de l'adhésion, auquel peut s'ajouter un montant en parts sociales supplémentaires selon la latitude de chaque association quant à ses surplus accumulés;

Que l'AFÉA manifeste son adhésion à la Coop les Récoltes;

Que l'AFÉA s'engage à organiser des activités chaque année dans les locaux de la Coop les Récoltes;

Que l'AFÉA paie les frais d'adhésion de 100\$ à la Coop les Récoltes.

Que l'AFÉA devienne membre utilisatrice associative de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Appuyée par Jules Leloup Mayrand
Adoptée à l'unanimité

Proposition de présentation par un membre de la Coop les récoltes concernant la 2e partie de sa proposition faite par Michael.

Proposition proposée par Eliza Olkinitskaya
Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé
Adoptée à l'unanimité

Considérant que la Coop Les Récoltes (Coopérative de solidarité du Quartier Latin), projet soutenu par notre association étudiante, en est à un moment crucial de son développement et que d'ici janvier, elle doit recueillir près de 50 000 \$ en plus des 90 000 \$ déjà récoltés parmi ses membres individuels et associatifs, afin de procéder aux aménagements et autres frais nécessaires à son ouverture;

Considérant qu'une partie de ce montant pourra être obtenue en subventions et en prêts de la part des organismes soutenant l'économie sociale ; et une part en ventes d'aliments dès que sa cuisine sera prête à fonctionner, ainsi qu'en socio financement ;

Considérant que pour une association étudiante, l'acquisition de parts sociales n'est pas une dépense au niveau du budget mais davantage un actif qui continue à nous appartenir comme membre ;

Considérant que quand les activités de la coop auront démarré, après un certain temps les membres pourront demander qu'on leur remette une part de ce qui aura été acquis en parts sociales au départ ;

Que l'AFEA acquiert 1 000 \$ en parts sociales supplémentaires de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

*Proposition proposée par Yasmine Kaddouri
Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé*

Amendement

Que l'AFEA acquiert 10 000 \$ en parts sociales supplémentaires de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

*Proposition proposée par Laurence Beaudoin Morin
Appuyée par Eliza Olkinitskaya
Adoptée à majorité*

(Retour principale)

Adoptée à majorité

4.0 Bonification de l'offre de soutiens psychologique à l'UQAM

Proposition que l'on tienne un temps de présentation de 10 minutes par Emilie-CLaude suivit d'une période de question-réponse de 10 minutes.

*Proposition proposée par Valérie Picotte
Appuyée par Jules Leloup Mayrand
Adoptée à l'unanimité*

Considérant le stress qu'un-e étudiant-es peut ressentir au cours de son cheminement universitaire;

Considérant l'anxiété que peut causer la précarité chez les étudiants-es;

Considérant l'importance d'offrir un service psychologique de qualité dans un établissement d'études supérieures;

Que l'AFÉA soutienne le projet des Services à la vie étudiante de bonifier l'offre en soutien psychologique en adoptant le scénario numéro 1

Proposition proposée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Appuyée par Alegria Lemay-Gobeil

Adoptée à l'unanimité

5.0 Grève

CONSIDÉRANT que l'AFÉA représente des membres de quatre programmes en enseignement des arts,

CONSIDÉRANT que les stages en enseignement des arts sont non-rémunérés,

CONSIDÉRANT que le 10 novembre prochain sera la journée internationale des stagiaires,

CONSIDÉRANT que la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages a adopté le 1er octobre dernier la tenue d'une journée d'actions le 10 novembre 2017,

CONSIDÉRANT qu'une journée de grève a déjà été votée pour le 10 novembre prochain par les étudiant.e.s de l'UQAM membres de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE), l'Association des Étudiant-e-s en Travail Social de l'Université du Québec à Montréal (AÉTS), l'Association étudiante des cycles supérieurs en science politique (AECSSP) et de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH) ainsi que des étudiant.e.s en enseignement de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Université de Montréal,

CONSIDÉRANT qu'un rassemblement pour la rémunération des stages aura lieu durant la journée du 10 novembre,

CONSIDÉRANT que les étudiant.e.s du cours "Exercice public et pratique pédagogique (EST409X)" travaillent présentement avec un metteur en scène sur leur production théâtrale finale et sont alors dans une situation particulière,

QUE les étudiant.e.s de l'AFÉA inscrit.e.s au baccalauréat en art dramatique profil enseignement, au baccalauréat en danse profil enseignement, au baccalauréat en art visuel et médiatique profil enseignement et au baccalauréat en musique profil enseignement soient en grève la journée du 10 novembre,

QUE le cours Exercice public et pratique pédagogique (EST409X) soit exempté de cette grève.

Proposition proposée par Gabriel Tran

Appuyée par Émilie-Claude St-Amour Maillé

Adoptée à majorité

Proposition que Thierry du CUTE puisse nous parler de la coalition montréalaise pour la rémunération des stages ainsi que la déclaration pour la grève du 10 novembre.

Proposition proposée par val

Appuyée par Rose De LaRiva

Proposition que l'AFEA considère et signe la déclaration pour la rémunération des stages du 10 novembre.

Proposition proposée par Gabriel Tran
Appuyée par Laurence Beaudoin Morin

Amendement

Biffer « considère et »

Proposition proposée par Rose De LaRiva
Appuyée par Laurence Beaudoin Morin
Adoptée à l'unanimité

(Retour principale)

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de levée de l'Assemblée Générale

Proposition proposée par Yasmine Kaddouri
Appuyée par Gabriel Moulin

Constatation de la perte du quorum

Adoptée à l'unanimité

6. Rectorat

Proposition de faire un état des lieux sur le rectorat

CONSIDÉRANT le mandat adopté en Assemblée générale de l'AFÉA le 24 octobre 2012 :

Que l'AFEA-UQAM réitère les positions et revendications suivantes :

Que l'AFEA-UQAM ne vote pas dans la course au rectorat;

Que l'AFEA-UQAM se positionne en faveur de l'abolition du CA, du rectorat, et de toutes autres structures oppressives dans une perspective de gestion effectuée par les étudiants-es et les employés-es de l'UQAM ;

Que l'AFEA-UQAM perturbe la course au rectorat par le moyen d'affiches et de tracts revendiquant la disparition totale des entreprises privées et à but lucratif sur le campus de l'Université, la gratuité scolaire et l'autogestion universitaire.

7. BDS

Considérant le mandat Boycott, Désinvestissement et Sanction adopté par l'ASSÉ en 2008, par le SÉtuE le 21 février 2017 et par l'AFESH en février 2017 ;

Considérant la dimension coloniale de l'établissement de l'État d'Israël et de l'ensemble de ses politiques à l'égard des Palestinien.ne.s ;

Considérant la discrimination systématique des citoyen.ne.s israélien.ne.s d'origine "arabe", les reléguant au statut de citoyen.ne.s de seconde zone ;

Considérant les violations persistantes du droit international par Israël depuis 1948 et ce, en dépit de la décision de la Cour internationale de Justice et des résolutions des Nations Unies à son encontre ;

Considérant les cinq millions de réfugié.e.s palestinien.ne.s recensé-e-s par l'agence onusienne UNWRA, à qui l'État d'Israël nie tout droit de retour, ne respectant pas la résolution 194 des Nations Unies ;

Considérant l'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza depuis 1967, la construction de murs transformant ces régions en prisons à ciel ouvert, la construction de colonies « sionistes », les exactions quotidiennes de l'armée israélienne à l'égard des civil.e.s palestinien.ne.s et les crimes de guerre commis lors des diverses opérations ;

Considérant que le traitement infligé aux Palestiniens.ne.s par l'État d'Israël peut et doit être analysé comme un apartheid systémique ;

Considérant que le gouvernement canadien joue un rôle important dans le maintien de l'apartheid israélien, de l'occupation et de la colonisation en appuyant inconditionnellement les politiques du gouvernement israélien et la persistance de la coopération du gouvernement québécois avec le régime d'apartheid d'Israël ;

Considérant l'appel au boycott lancé le 9 juillet 2005 par plus de 170 organisations palestiniennes à la société civile internationale ;

Considérant que la campagne BDS (Boycott Désinvestissement et Sanction) prend de plus en plus d'ampleur au niveau international ;

Considérant la multiplication des tentatives d'interdire le mouvement BDS de la part des gouvernements occidentaux, notamment du gouvernement canadien ;

Considérant la victoire remportée en 1991 lors de la lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud au moyen de diverses formes de boycotts, désinvestissements et sanctions ;

Considérant que l'UQAM joue un rôle dans le maintien de l'apartheid israélien, de l'occupation et de la colonisation en collaborant, entre autres académiquement, avec des universités israéliennes ;

Que l'AFÉA affirme sa solidarité avec les luttes d'autodétermination des Palestiniennes et Palestiniens ;

Que l'AFÉA adopte un mandat BDS en s'engageant à appuyer la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions ;

Que l'AFÉA dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements canadiens et québécois et de l'administration municipale de la Ville de Montréal avec l'État d'Israël ;

Que l'AFÉA s'engage à appliquer activement un boycott académique et culturel en faisant notamment pression sur les instances uqamiennes pour faire cesser toute collaboration avec les institutions et entreprises participant à la colonisation de la Palestine ;

Que L'AFÉA fasse la promotion d'une collaboration plus accrue entre l'UQAM et les universités et institutions palestiniennes ;

Que l'AFÉA encourage les autres associations et les autres instances de l'UQAM à adopter des mandats BDS.

7.0 Fermeture
